

L'Union européenne, comment ça marche ?

Le 9 mai 1950, Robert Schuman, Ministre français des Affaires étrangères, propose la création d'une organisation européenne chargée de mettre en commun les productions françaises et allemandes de charbon et d'acier, industries indispensables à l'armement. Cette proposition, connue sous le nom de "déclaration Schuman", est considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne.



Aujourd'hui, la date du 9 mai est devenue un symbole européen (Journée de l'Europe) qui, aux côtés de la monnaie unique (l'euro), du drapeau bleu étoilé, de l'hymne « Ode à la joie » de Beethoven, et de la devise « Unie dans la diversité » identifie l'Union européenne.

L'Union européenne, comment ça marche ?

Qui ? L'Union européenne (UE) compte 27 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Pourquoi ? Anciennement CEE, Communauté économique européenne instaurée par le Traité de Rome de mars 1957, l'UE est ainsi dénommée depuis le Traité de Maastricht de février 1992. Ses buts: unir les peuples européens, sauvegarder la paix, rechercher l'unité politique, assurer par une action commune, le progrès économique et social.

Comment ? La structure juridique de l'UE repose sur des traités ratifiés par les États membres. L'Union européenne possède les compétences que les États lui transfèrent par ces Traités.

La prise de décision au sein de l'Union européenne fait intervenir quatre principales institutions : la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne forment le triangle institutionnel européen. Le Conseil européen fixe quant à lui les grandes orientations de l'Union européenne.

Les institutions européennes :

- Le Parlement européen est élu au suffrage universel direct par les citoyens : 705 députés élus pour 5 ans (prochaine élection en 2024), dont 79 pour la France.
- Le Conseil de l'Union européenne (également appelé "Conseil des ministres de l'Union européenne" ou "Conseil") réunit les ministres des États membres en lien avec l'ordre du jour de chaque réunion (par thématique : agriculture, santé, énergie, etc.). La présidence du Conseil est assurée à tour de rôle par chaque État membre pour une période de six mois. La France assure cette présidence du 1er janvier au 30 juin 2022. Les priorités de la présidence française se reflètent dans sa devise, "Relance, Puissance, Appartenance".

Le Conseil de l'Union européenne est, avec le Parlement européen, l'institution législative de l'Union européenne.

- La Commission européenne est composée de 27 commissaires, un par État membre et thématique (Thierry Breton pour la France, en charge du marché intérieur). Elle propose et met en œuvre les politiques communautaires. Elle veille à l'application des traités.
- Le Conseil européen réunit périodiquement les chefs d'État ou de gouvernement qui définissent les orientations et les priorités politiques générales de l'Union européenne.
- La Cour de justice de l'Union européenne, la Banque centrale et la Cour des comptes européennes font également partie des institutions européennes.